



Madame la Directrice Académique,

Dans la circulaire de rentrée 2017, la formation des enseignants, notamment la formation continue, est présentée comme une priorité absolue. Il y est indiqué : « La possibilité pour les personnels, à titre individuel ou en équipes, d'actualiser leurs savoirs, d'intégrer les apports de la recherche, de réfléchir à leurs pratiques pédagogiques et d'analyser leurs gestes professionnels, s'inscrit aujourd'hui dans une logique de développement professionnel tout au long de la carrière. »

Or, à notre sens, le plan de formation et l'offre de stages proposés manquent d'ambition pour répondre à ces objectifs. En effet, l'absence de stages longs ne permet plus aux enseignants de prendre le recul nécessaire sur le quotidien de la classe pour pouvoir réellement réfléchir et faire évoluer leurs pratiques à moyen et long terme. Le nombre de stages annulés faute de candidats montre que les enseignants délaissent cette forme d'offres de formations qui ne correspond pas forcément à leurs besoins. Le plan de formation tel qu'il est présenté dans les écoles n'incite pas les collègues à s'inscrire. A notre sens, une réflexion doit être menée pour que les enseignants puissent à nouveau s'emparer de leurs droits à la formation continue. Le SNUipp-FSU continue de demander l'organisation de stages de plusieurs semaines, nécessaires à l'évolution de la pratique professionnelle et un réel engagement de l'administration pour la formation continue.

Par ailleurs, nous tenions à souligner le manque de gestion des ressources humaines qui devient très problématique dans notre département. Pour obtenir une fiche de paie, pour faire régulariser sa situation financière, pour demander à consulter son dossier administratif, les collègues se heurtent à un silence récurrent de la part de l'administration. Comment se fait-il que les enseignants du département n'espèrent même plus une réponse de leurs employeurs quand ils leur posent une question ? Comment se fait-il que les ZIL ou autres postes à indemnités n'aient aucune visibilité sur le salaire qui leur sera versé le mois prochain ? Comment se fait-il qu'une grosse partie du travail des délégués du personnel consiste à relancer l'administration pour que les collègues puissent espérer une réponse ? Le grand nombre de questions diverses soulevées par la délégation du personnel aujourd'hui montre à quel point le manque d'informations et de gestion humaine est prégnant.

Les conditions d'exercice depuis la rentrée ont été particulièrement difficiles, avec de nombreux contractuels sans formation dans les écoles, des collègues se retrouvant déplacés du jour au lendemain de façon injonctive sans un mot bienveillant de la part de leur hiérarchie... Tous les jours, nous sommes sollicités par des collègues exprimant le manque d'égards avec lequel ils sont traités. Le dialogue et la confiance avec l'administration sont dangereusement malmenés. Derrière les postes à pourvoir, il y a des personnes humaines, qui ont besoin de se sentir respectées et prises en compte dans l'exercice de leurs fonctions. Cette situation n'est plus tenable. Elle participe au malaise grandissant de la profession. Nous demandons que des solutions d'urgence soient envisagées par la direction académique pour enrayer ces problèmes.